



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

*Variants de COVID-19 dans les établissements scolaires*

## **La FAE réclame une vaccination ciblée dans les établissements scolaires dès qu'il y a présomption de variants**

**Montréal, 23 mars 2021** — Devant l'arrivée d'une troisième vague et considérant le variant britannique de COVID-19 qui se transmet plus facilement et qui est potentiellement plus dangereux que la souche initiale, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande au gouvernement d'assurer la vaccination ciblée des élèves, des parents et du personnel scolaire dès qu'il y a présomption ou confirmation de variants dans une école.

Bien qu'elle demeure consciente que le gouvernement doit composer avec la disponibilité des vaccins, la FAE souhaite que le projet pilote mis en place dans les quartiers de Côte-Saint-Luc et de Plamondon à Montréal devienne la norme dès qu'il y a présomption de variants dans un établissement scolaire, et ce, qu'il soit en zone rouge, orange ou jaune. « Les variants ne répondent pas aux codes postaux, qu'une éclosion survienne dans une zone ou une autre, le résultat est le même et on assiste alors à un bris de services éducatifs. La mise en place du projet pilote dans certains quartiers de Montréal témoigne de l'urgence de la situation et à ce jour, il est déployé dans 10 écoles où enseignent des profs membres des syndicats affiliés à la FAE. Préoccupés pour la santé et la sécurité des profs et de leurs élèves, on interpelle le gouvernement afin qu'il mette en place ce mécanisme de vaccination ciblé accessible pour tous les individus qui fréquentent une école où l'on présume la présence de variants. C'est une question de gros bon sens », a indiqué Sylvain Mallette, président de la FAE.

Actuellement, les mesures mises en place dans le but de freiner la propagation présentent des incohérences, ce qui a pour effet d'encourager la confusion sur le terrain. La FAE déplore que le gouvernement gère à la pièce la situation dans les écoles, et ce, bien que le réseau scolaire ait été identifié comme deuxième lieu d'éclosion de COVID-19 au Québec. Le principe de précaution devrait guider le gouvernement. Ainsi, la stratégie proposée par la FAE permettrait d'agir en amont et de contribuer à la sécurité des enseignantes et enseignants ainsi que celle de leurs élèves jeunes et adultes.

### **Profil de l'organisation**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au  
514 941-5640 ou à [g.cormier@lafae.qc.ca](mailto:g.cormier@lafae.qc.ca)